

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	18 (1945)
Heft:	4
Artikel:	Concours pour la construction de pavillons en bois destinés aux pays dévastés par la guerre
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-122568

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

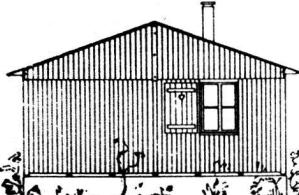
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

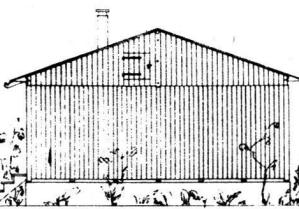
Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

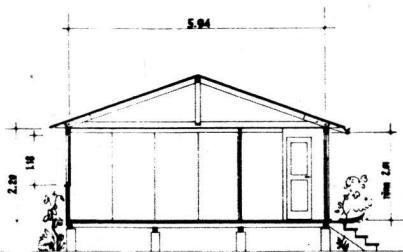
PREMIER PRIX



OST



WEST



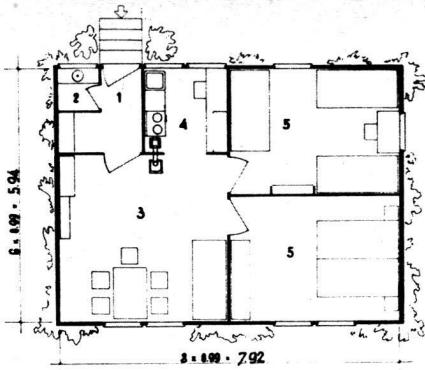
QUERSCHNITT

Concours pour la construction de pavillons en

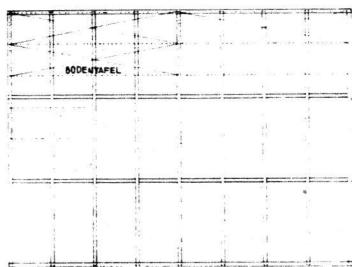
Le Syndicat suisse du bois a ouvert, au début de cette année, un concours entre les architectes, ingénieurs et constructeurs suisses ou établis en Suisse depuis 1935, afin de recueillir des idées pour la construction de pavillons de bois destinés à l'exportation. Il s'agissait, dans l'esprit des organisateurs, de chercher une sorte de formule idéale, rationnelle et économique, qui répondît le mieux aux conditions momentanées du logement des sinistrés de la guerre. Le Syndicat suisse du bois n'est pas, comme son nom pourrait le faire croire, une organisation privée : c'est un syndicat de l'économie publique, constitué sur la base de l'arrêté du Conseil fédéral du 22 septembre 1939. C'est donc un organe semi-officiel, placé sous la surveillance du Département fédéral de l'économie publique, et qui réunit toute l'industrie et le commerce du bois. Il a la compétence de contrôler, en particulier, les constructions destinées à l'exportation, et les prix formulés vis-à-vis de l'étranger. C'est là une des raisons de l'organisation du concours dont nous donnons les trois premiers prix.

Si les conditions économiques étaient normales, la livraison, par la Suisse, de baraques ou de pavillons de bois constituerait une aubaine magnifique. Mais les matières premières sont rares, et notre pays se trouve dans l'impossibilité d'importer celles qui lui manquent. C'est pourquoi nos exportations elles-mêmes, et c'est là le point paradoxal, doivent être faites sous le signe de l'économie. Il fallait, en particulier, réduire le plus possible les parties métalliques et l'emploi du fer (ferrements, boulons, vis, clous, garnitures de portes et fenêtres). Il fallait tenir compte aussi des longueurs de sciage normales, et éviter les pertes de bois en réduisant au maximum les déchets de fabrication. Nous ne parlons pas ici des conditions d'hygiène, d'isolation, de confort, d'architecture, qui, cela va de soi, tenaient une grande place dans l'appréciation du jury. Ces conditions difficiles n'ont pas rebuté les concurrents, puisque deux cent onze projets furent présentés, malgré l'inquiétude que d'aucuns avaient formulée, en ce qui concerne le monopole du syndicat.

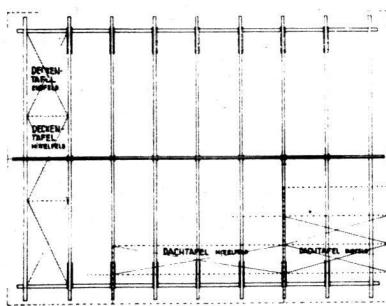
Le premier prix, de 5000 fr., a été décerné à M. Willy



GRUNDRISS



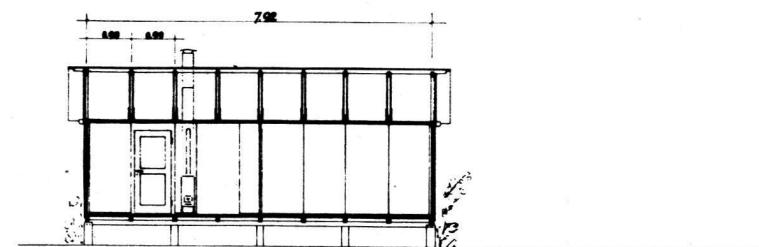
BODEN-
TAPEL



DACHKONSTRUKTION



NORD



LÄNGSSCHNITT

PREMIER PRIX

bois destinés aux pays dévastés par la guerre

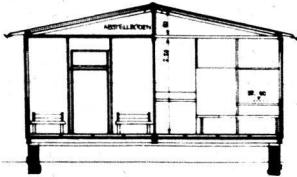
Steubli, ingénieur, à Zurich. Le rapport du jury, à son sujet, est le suivant :

« L'aspect extérieur est bon, mais la surface bâtie est grande et la disposition du plan n'est pas de la qualité de la solution constructive : celle-ci est claire et les détails sont bien étudiés. La ferme démontable, avec des chevilles, est remarquable, de même que les jonctions du toit et du plancher. Standardisation, fabrication en série, isolation, économie de la construction : bonnes. Emploi du fer réduit au minimum grâce aux mortaises. Transport facile. Devis bien étudié. Prix : 6635 fr., économique si l'on considère la grandeur de la construction. »

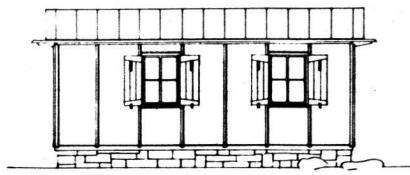
Le deuxième prix, de 4000 fr., a été attribué à M. Ernst Gysel, architecte et à M. Willi Bosshart, charpentier, tous deux à Zurich. Le plan est rationnel et pratique, dit le rapport du jury. L'idée d'un home de secours est bien comprise et les différentes possibilités d'emploi sont clairement exprimées. Dans son ensemble, le projet est original et son architecture soignée. Les détails de construction sont étudiés rationnellement : la liaison avec le toit, en particulier, est légère et bien comprise.

Toutefois, au point de vue pratique, les solutions ne sont plus aussi satisfaisantes. Les sections de bois dans la charpente sont trop grandes et la solution de la construction des angles n'est pas entièrement satisfaisante. Standardisation, fabrication en série, isolation, économie de la construction, normalisation, emploi du fer, possibilités de transport, devis : satisfaisants. Prix : 7220 fr. Surface : 42 m².

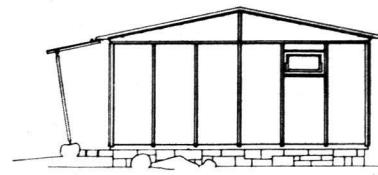
Le troisième prix, de 3600 fr., a été attribué à M. Lienhard, architecte, à Berne, qui a travaillé en collaboration avec la Maison H. et W. Zürcher, charpente, à Ostermundigen. Voici ce que dit, au sujet de ce projet, le rapport du jury : « La construction exprime clairement le parti architectural ; le plan, toutefois, n'est pas rationnel, trop étendu (48 m²), d'autant plus qu'il ne comprend que deux chambres à coucher. Le principe de construction est bon, les détails sont bien étudiés. Le renforcement latéral est excellent. La liaison du plancher et du toit est très bonne. Standardisation, fabrication en série, isolation, économie de la construction : bonnes. Normalisation : bonne, mais quelques pièces sont cependant trop grosses. Emploi du fer : 23 kg. (trop



QUERSCHNITT

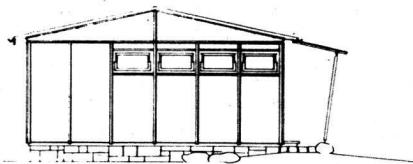


WEST

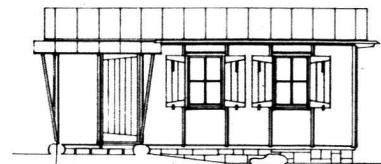


NORD

PERSPEKTIVEN



SÜD

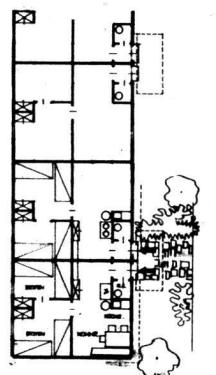


OST

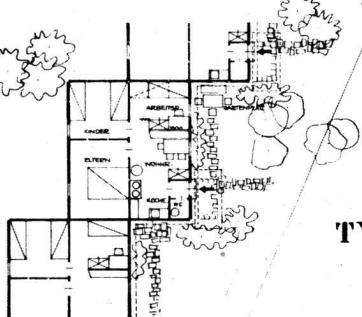
DEUXIÈME PRIX

4 MOËGLICHKEITEN

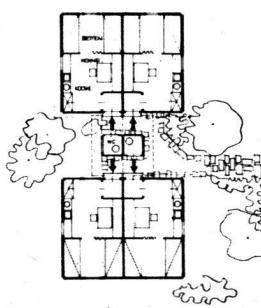
- A** GRÖSSE 42 m² BETTEN 8 7150.00 FR
- B** GRÖSSE 16 m² BETTEN 2 3060.00
- C** GRÖSSE 30 m² BETTEN 4 4120.00
- D** GRÖSSE 48 m² BETTEN 7 6350.00



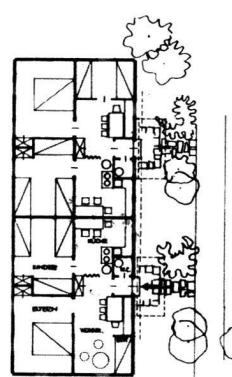
TYP C



TYP A



TYP B



TYP D

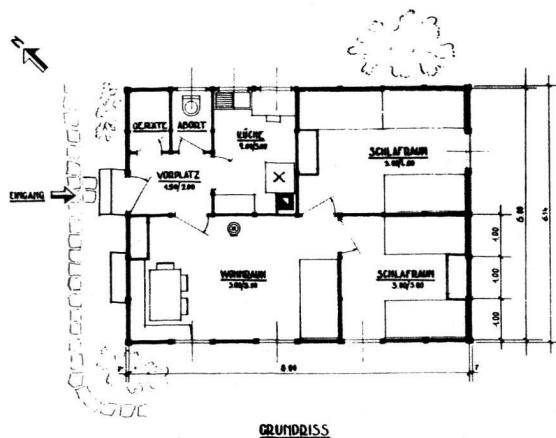


IV-17

ORIENTIERUNG WEST - OST



TROISIÈME PRIX



Un bon placement :

votre police
d'assurance accidents

à

**l'Assurance
Mutuelle Vaudoise**

Vous en toucherez les intérêts chaque année
sous forme de répartition des bénéfices.

Direction : avenue Benjamin-Constant 2, Lausanne, tél. 2 46 95

important). Possibilités de transport handicapées par une ferme non démontable. Devis sérieusement étudié. Prix : 8200 fr. »

S'il nous est permis de faire une critique, non pas au Syndicat du bois, mais aux organismes qui auraient dû, avant lui, s'occuper d'une question aussi importante pour notre économie nationale d'après guerre, nous dirons que ce concours aurait pu être mieux entrepris, en ce qu'il aurait dû être d'abord un concours d'architectes et d'urbanistes, après lesquels seulement se seraient affrontés les charpentiers et les ingénieurs. Quand on songe que certaines villes ont été complètement détruites, et que leurs milliers d'habitations doivent être reconstruites, ce qui prendra certainement plusieurs années, il fallait voir le problème dans son ensemble, avant de faire un concours sur les détails de construction. Se figure-t-on les centaines de kilomètres de routes, de canalisations, les plantations, les aménagements qu'il faut considérer pour loger des millions de sinistrés et est-ce bien par les solutions intéressantes, certes, mais prématurées, des charpentiers, qu'on pourra trouver remède à cette situation ? Ces baraques (puisque l'on faut les appeler par leur nom) formeront de véritables cités, et c'était précisément l'ensemble du problème qui devait être résolu.

